# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 JUIN 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 29 JUIN 1878.



VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Giraudey, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles—jolie résidence dans le 2me district. Aussi un lot de terre avec cottage dans le 6ième district.


## Assemblée des citoyens, des contribuables et des ouvriers.

Le mot "assemblée" ne veut pas dire (ce qu'il y a eu une réunion de citoyens, de contribuables et d'ouvriers dont nous aurions à rendre compte dans cet article. Le mot "assemblée" est le titre ou l'appellation d'une organisation nouvelle dont font partie les citoyens, les contribuables et les ouvriers, sans autres conditions que celles qui sont précisées par la constitution et les réglements de la dite "assemblée" ou société.

Nous avons reçu un exemplaire de cette constitution et nous y voyons la preuve que ce que nous disions, il y a quelques jours, sur les intentions prudentes de la classe ouvrière à la Nouvelle-Orléans était vrai. Cette classe est intelligente; elle repousse le communisme et, si elle partage réellement les idées qui prédominent dans la constitution de l'"Assemblée" dont nous allons parler, nous devons la regarder comme un élement très favorable pour le gouvernement de nos affaires de ville et d'Etat et comme venant très à propos pour la désignation des candidats aux élections prochaines. L'Assemblée, en effet, n'a pas la prétention d'imposer les siens à aucun parti ni à personne, mais elle se réserve d'appuyer les honnêtes candidats partout où elle pourra les trouver. Par conséquent, elle ne cache rien et ne veut rien de systématiquement hostile aux choses établies; il n'y a rien non plus d'occulte et de ténébreux dans ses intentions, mais elle se prononce carrément pour la réforme, pour la cessation des abus sous quelque forme que ce soit, et pour une administration économique, honnête, utile et fructueuse. Avec ce qu'on sait, elle pense pouvoir avec confiance se présenter dans le monde. Ce qui garantit, du reste, le succès et la puissance de ses vues, c'est son association avec tous les contribuables de la ville. Cette association donne des gages favorables aux propriétaires, car elle ne compte point des gens sans propriétés ou sans intérêts dans la société et se fonde sur les intérêts publics; mais elle est de celles qui ne veulent favoriser que les intérêts légitimes en punissant la société des maux dont elle est affligée.

Le premier article de la constitution de l'Assemblée se prononce énergiquement contre tous les principes et pour l'intervention formelle de toute créature de monopoles et d'octroi. Il est certain que les monopoles sont en conflit avec cette clause de la constitution nationale qui n'a jamais été changée et qui garantit à chaque citoyen, avec la liberté et la sûreté de la personne, le droit de posséder et d'accroître sa fortune en profitant légitimement de l'industrie et du travail.

Par le second article, la constitution, dont nous nous occupons, vise à la réforme des taxes. La Louisiane est l'Etat le plus grevé de l'Union. L'impôt est de 17 mills quand dans les Etats du Massachusetts, de la Pennsylvanie, de l'Illinois et plusieurs autres, il n'est que d'un mill. C'est très modéré comparativement même dans la plupart des Etats du Sud. L'Assemblée ne comprend pas pourquoi, en Louisiane, on serait plus maltraité qu'ailleurs. Elle demande, en conséquence, que toutes les taxes de ville et d'Etat ne dépassent pas celles levées sur 10 mills ou pour cent du capital assessé.

Plusieurs autres articles continuent des idées très sages sur l'assessement, la répartition des charges et les économies publiques, un de ces articles demande l'abrogation de licences et le rétablissement de la liberté pour toutes les industries honnêtes bien entendu. Le droit de gagner sa vie honorablement, dit cet article, ne souffre pas de restriction. Il ne peut pas être exercé plus que l'un qui respire et l'œuvre qu'on bénit. L'abolition de la corporation des docks de tout le monde—mais celle de plusieurs beaucoup plus riches et plus bénéficiaires en finances, qui devient nécessaire sur la première.

L'article 7 prend en considération ceux qui ont trouvé emploi dans les travaux publics et ces travaux, en conséquence, doivent être adjugés publiquement aux plus bas soumissionnaires, et divisés et subdivisés de manière à favoriser la capacité de travail d'un seul homme. Nous croyons que cela est de date de pratique ou que la jamais chose essayé, mais ce n'est pas une raison de repousser toute tentative quantante ce but et, dans tous les cas, l'exécution des travaux publics peut avoir lieu dans des conditions meilleures pour le travailleur que celles qu'on nous faites jusqu'ici. Au surplus, l'article 7 n'est ni communautaire ni dangereux pour personne. Il est simplement théorique et a recu le plus mentale d'être pris en considération.

Une série d'articles très sévères s'élève contre les gros émoluments des fonctions civiles publiques et surtout contre les droits additionnels qu'leur sont alloués. Si, en dehors des salaires fixes, il y a un revenu appreciable, ce revenu doit profiter au trésor de la ville et de l'Etat, c'est à dire à tout le monde. A ce propos, il est clair que les places inutiles doivent disparaître, car la grande chose que demande l'Assemblée c'est l'économie dans le gouvernement. Elle insiste sur ce point qui trouvera peu de contradicteurs parmi les adhérents.

L'Assemblée, dans l'article 11 de sa constitution, donne le drapeau rouge importé d'Europe et qui demande une égale division de la propriété. Elle dénonce en même temps le communisme des banques nationales, le communisme des syndicats de boni, le communisme des compagnies consolidées de chemins de fer qui ont dévoré entre elles dix milliards, les propriétés du peuple en corrompant les présidents et les serviteurs du peuple. Tous ces communismes ne valent pas mieux les uns que les autres et sont destructeurs des justes récompenses dues au travail, en même temps qu'ils nuisent à toute initiative industrielle et à tout effort individuel.

L'affaire des dettes n'est pas oubliée dans la constitution que nous passons en revue. Comme on devait s'y attendre, une grande distinction est établie entre les diverses dettes. L'Assemblée est opposée à toute dette frauduleuse, illégitime, et sont répudiées ainsi toutes les dettes dont la ville ou l'Etat n'ont pas profité. Du reste, cette affaire est laissée aux tribunaux. A eux de faire la distinction et de décider ce qu'on doit et ce qu'on ne doit pas.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'Assemblée se prononce avec vigueur contre la création de tous nouveaux objets de taxe, pour quelque but que ce soit, et pour la suppression de la taxe du Mont-de-Piété qui est un coin, difficile, pour entrer plus tard dans d'autres exactions, toutes aujourd'hui insupportables.

Au sujet de la circulation, l'Assemblée adopte les vues de Benjamin Franklin, de John C. Calhoun, de Salmon P. Chase, Daniel Webster, A. H. Gaston, Henry Clay, qui tous trouvaient qu'une circulation de papier bien réglée et proportionnée aux besoins commerciaux du pays, devait suffire.

Les autres articles de la constitution de l'Assemblée sont réglementaires. Le 14ème est très rigoureux. Il porte que pour être reçu membre de l'Assemblée il faudra déclarer qu'on n'a aucun intérêt direct ou indirect dans un monopole quelconque, ni dans une question de dette capitalisée d'aucun genre, et qu'on n'est pas politicien de profession. La contribution, du reste, pour subvenir aux frais de l'Assemblée est légère et en parfaite harmonie avec son but, car elle n'excedera pas 25 cents par mois. On voit par là que l'Assemblée veut prêcher d'exemple. A cela près, et les autres conditions morales remplies, tout le monde pourra être reçu et faire partie de la société.

D'après ce résumé, très succint mais fidèle, on peut dire que cette association de citoyens, de contribuables et d'ouvriers, ne demande que ce que beaucoup de gens désirent, des réformes modérées, sages et pour la plupart indispensables dans la gêne financière où se trouvent la ville et l'Etat. Mais si l'assemblée des ouvriers et contribuables est modérée dans ses aspirations, elle est sérieuse dans ses vœux et en fera une des conditions de son appui aux élections prochaines. La première réunion aura lieu mardi prochain, rue Carondelet No 110.

AVIS IMPORTANT.—A dater du 26 juin inclusivement le train du chemin de fer de Jackson partira de la Nlle-Orléans à 5 heures 15 minutes du soir au lieu de partir à 6 heures du soir comme avant.

☞ Ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences de ville devront le faire d'ici au 1er juillet, s'ils veulent éviter des poursuites et les frais qu'elles leur occasionneraient.

ELECTIONS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.—Hier, à trois heures, a eu lieu à l'Institut, le vote de l'Académie française pour remplacer MM. Thiers et Claude Bernard décédés.

Les membres présents à cette importante séance sont : MM. Mignet, Victor Hugo, duc de Noailles, Désiré Nisard, Sacy, Camille Rousset, Legouvé, de Fallloux, Augier, de Laprade, Sandeau, de Broglie, Feuillet, Dufaure, Camille Doucet, Jules Favre, d'Haussonville, de Champagny, Barbier, Emile Olivier, duc d'Audiffret, Littré, Rousset, Saint-René-Taillandier, de Viel-Castel, Mézières, Alexandre Dumas, Caro, John Lemoinne, J. B. Dumas, Jules Simon, Charles Blanc, Gaston Boissier, Sardou.—Total, 34.

Mgr Dupanloup n'assiste plus, comme on sait, aux séances de l'Académie depuis l'élection de M. Littré; M. Marmier est absent en ce moment; M. Duvergier de Hauranne est gravement malade; les trois sièges de MM. Thiers, Claude Bernard et de Lomenie sont vacants. Total, 6 absents.

La majorité absolue était 18. Il n'y a eu qu'un seul tour de scrutin pour les deux fauteuils. M. Henri Martin a eu 18 voix. M. Taine, 15. M. Wallon, 1. M. Henri Martin est élu.

M. Renan a obtenu 19 voix et M. Wallon 15. M. Renan est élu. La doctrine semble à prononcé : nous nous inclinons. On sait que l'élection de M. Taine dépendait absolument de M. le duc d'Aumale, et jusqu'au dernier moment on a pu croire que celui-ci départagerait le scrutin en sa faveur. Il n'en a rien été, et c'est ainsi que M. Henri Martin, de par ma *Histoire de France* bien compacte, mais sans grande valeur littéraire, a été jugé plus digne de remplacer M. Thiers que l'auteur de l'*Histoire de la Littérature anglaise*, du traité *De l'Intelligence* et de la *Philosophie de l'art en Italie, en Grèce et dans les Pays-Bas*.

Quant à M. Renan, nous n'avons rien à en dire. On peut ne pas partager ses opinions en matière de théologie, mais il faut reconnaître que, comme littérateur, il a plus de titres que M. Wallon à prendre place sous la coupole de l'Institut.

☞ Ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences de ville devront le faire d'ici au 1er juillet, s'ils veulent éviter des poursuites et les frais qu'elles leur occasionneraient.

LE NAUTILE.—Le petit navire *Nautile*, dans lequel les deux frères Andrews sont partis le 3 courant de Boston pour le Havre, a été rencontré le 19, par 44° 42' latitude et 59° 30' longitude ouest, par le steamer *Adriatic*, capitaine Jennings. Les frères Andrews semblaient de mauvaise humeur, quoique résolus de continuer leur route jusqu'au bout leur périlleuse entreprise. Ils ont refusé les propositions que le capitaine Jennings leur offrait, en disant qu'ils en avaient pour six mois. Leur intention, s'ils arrivent sains et saufs au Havre, est d'exhiber le *Nautilus* à Paris. (*Courrier.*)

RUE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.—On sait que depuis le 1er juin l'une des petites Antilles, l'île de Saint-Barthélemy, a été retrocédée à la France.

La nationalité française est acquise de plein droit aux sujets de la couronne de Suède qui y sont établis à dater du jour de la prise de possession de l'île par l'autorité française. Toutefois, il demeure loisible aux personnes domiciliées dans l'île de conserver la qualité de sujet suédois, moyennant une déclaration individuelle faite à cet effet devant l'autorité de l'île mais, dans ce cas, le gouvernement français se réserve la faculté d'exiger qu'elles transportent leur résidence hors du territoire de Saint-Barthélemy.

Le délai dans lequel pourra se faire cette déclaration d'option sera d'un an à dater du jour de l'installation de l'autorité française dans l'île Saint-Barthélemy. Quant aux personnes qui, à cette date, n'auront pas l'âge fixé pour la majorité par la loi française, le droit d'un an ne courra à partir du jour où elles atteindront cet âge. (*Messager.*)

UN TOAST A VOLTAIRE.—Voici, d'après l'*Union nationale*, l'amicable toast porté à Montpellier, au banquet de Voltaire, par M. Léo Taxis, retour de Suisse :

"Je porte un toast à Voltaire, à Voltaire et à tous ses collaborateurs, à Voltaire qui personnifie le dix-huitième siècle, à Voltaire *qui a appris au peuple à rire*, dans, attendant que le peuple sache remplacer le fanatisme par l'objet palpable, le mythe par la réalité, la foi par la science. (Applaudissements.)

"Je bois à Voltaire, qui plantant le poignard du ridicule au cœur de la superstition, a tué du même coup la royauté; et je termine, mes amis, en *appelant de tous mes vœux* le jour où, selon l'expression de Diderot, nous aurons *avec les tripes du dernier des prêtres serré le cou du dernier des rois.*" (Applaudissements frénétiques.)

—Résumé d'une conversation entendue hier au foyer des Nouveautés entre une charmante actrice et un vaudevilliste en vogue.

On parlait d'Offenbach et l'on demandait comment il se faisait qu'il ne fut joué sur aucun théâtre de Paris. Le fait est, disait on, qu'on ne comprend guère l'indifférence dont il est l'objet de la part des directeurs de théâtre qu'il a enrichis.

Les directeurs ont beau invoquer comme excuse la crainte de compromettre les succès courants par la reprise d'anciennes pièces, on ne s'explique pas leur obstination à ne pas montrer aux visiteurs de l'Exposition universelle les œuvres d'un maître que l'Europe entière a applaudies.

Au fond de tout cela, c'est que l'histoire d'Aristide, qu'on s'était lassé d'entendre appeler le juste, est de tous les pays et de toutes les époques. Et pourtant, l'esprit et la verve d'Offenbach sont toujours les mêmes, et s'il lui plaisait de se cacher sous le masque d'un pseudonyme, nous parions qu'il ferait encore la fortune de bien de ces théâtres, aussi ingrats qu'inexcusables.

—Le potage est trop salé.

Monsieur, pen endurant, fait voler son assiette pleine par la fenêtre.

Madame, avec sang-froid, enlève la nappe par les quatre coins avec ce qui est dessus : assiettes, argenterie, carafes, et jette également le tout par la croisée.

—Qu'est-ce que vous faites-là? hurle monsieur.

Madame avec douceur et naturel :

—Mon ami, j'ai cru que tu voulais dîner dans le jardin.

☞ Ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences de ville devront le faire d'ici au 1er juillet, s'ils veulent éviter des poursuites et les frais qu'elles leur occasionneraient.

LE ROI DE HANOVRE.—Georges V (Frédéric-Alexandre Ernest), duc de Cumberland et de Brunswick-Lunebourg, roi de Hanovre, est mort dans son hôtel de la rue de Presbourg, à l'âge de cinquante-sept ans. Il était né en Angleterre, en 1819, peu de temps après sa cousine, la reine Victoria. Sans la naissance de cette princesse, il eût été roi d'Angleterre. Georges V était fils unique du roi Ernest-Auguste et succéda à son père en 1851, malgré la cécité dont il fut frappé fort jeune. Cette infirmité motiva même une ordonnance par laquelle il fut acte présenté à sa signature lui serait lu en présence de douze témoins réunis en comité, et contresigné par le secrétaire de ce comité. A son avènement au trône, Georges V s'entoura de ministres conservateurs; en 1855, il changea le comte de Kielmansegge de dissoudre la Chambre (31 janvier) et, en outre, une ordonnance royale rétablit la Charte de 1840.

En 1866, ayant refusé de se soumettre au despotisme naissant de la Prusse, ce fut contre lui que furent portés les premiers et les plus rudes coups. Le général de Manteuffel força ses armées avec des forces supérieures et s'en rendit complètement maître à la bataille de Langensalza.

Le roi et sa famille prirent alors la route de l'exil. Nous ne raconterons pas les tentatives qu'il fit pour recouvrer son royaume et les sympathies que le peuple hanovrien a gardées pour lui jusqu'au dernier moment.

Lors de son arrivée à Paris, les augustes exilés se trouvaient dans une position de fortune très précaire, la chancellerie de Berlin ayant mis le séquestre sur ses biens patrimoniaux. Le roi était un *dilettante* distingué; mais l'artiste était doublé d'un homme excellent et d'un caractère robuste. Depuis douze ans qu'il avait perdu sa couronne, il ne plia jamais devant le vainqueur. Georges V avait épousé, en 1843, la princesse Alexandrine-Marie de Saxe-Altenbourg, dont il a eu un fils, Ernest-Auguste, né en 1845, et deux filles, nées en 1848 et 1849.

Voici quelques détails complémentaires sur les derniers moments du roi de Hanovre :

Le défunt s'était rendu mardi, dans la journée, au bois de Boulogne, comme il avait coutume de le faire chaque après-midi; il était rentré vers cinq heures, après une longue promenade, et se mit, tant *un pas plus fatigué* que d'ordinaire, les deux médecins de Sa Majesté furent appelés en toute hâte.

Ceux ci jugeant aussitôt de la gravité du mal et reconnurent que leur intervention était inutile; l'illustre malade était perdu.

La fatale nouvelle se répandit immédiatement, et le comte de Chaya, prince de Hanovre, accourut au chevet de son père. Le roi, malgré ses souffrances, conserva toute sa lucidité d'esprit et s'entretint avec beaucoup de calme et de sang-froid avec la reine, son fils, ses filles et les personnes qui l'entouraient.

L'agonie commença vers minuit, et le lendemain matin à sept heures tout était fini.

Le prince de Galles s'appartait à dejeuner dans le pavillon rustique de la section du Canada, quand la nouvelle de la mort du roi lui fut apportée. Le prince a aussitôt quitté le Champ de Mars et sans prendre le temps de rentrer à son hôtel, s'est rendu directement rue de Presbourg, chez le roi défunt.

Aujourd'hui vendredi, le corps du roi de Hanovre est resté exposé, en son hôtel de la rue de Presbourg.

On ignore si l'autorisation de le transporter au Hanovre sera accordée par le gouvernement allemand; au cas contraire, il est question de le faire enterrer à Windsor, dans la sépulture du prince consort.

Le bruit court que le fils du roi de Hanovre serait disposé à accepter du gouvernement prussien la transaction proposée en 1866 au roi détrôné, mais qu'elu avait constamment repoussée. Il s'agissait, pour Georges V, de renoncer solennellement, et toutes ses prétentions au trône de Hanovre et à l'annexion de son royaume à l'empire d'Allemagne. En échange de cette abdication, les biens patrimoniaux devaient lui être restitués.

☞ Ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences de ville devront le faire d'ici au 1er juillet, s'ils veulent éviter des poursuites et les frais qu'elles leur occasionneraient.

LA GRÈVE DES MINEURS DE DOYET.—Nous avons annoncé que les ouvriers mineurs de Doyet (Allier) venaient de se mettre en grève; voici les renseignements que nous recevons ce matin à ce sujet :

Mardi, à une heure après-midi, 300 ouvriers ont quitté la houillère, sans faire connaître à leurs chefs le motif de cette résolution. Il est vrai de dire que la nuit précédente, des affiches apposées sur des arbres avaient provoqué la désertion des chantiers; ces placards attribuées à un nommé Loguu des Ferrières, disaient en substance :

"Camarades, écoutez vos frères, qui vous défendent de descendre dans la mine avant que la journée soit rectifiée. Il est impossible d'élever sa petite famille avec des journées aussi basses. Pauvres martyrs."

Le soir, à dix heures, tous les travaux des puits et de l'extérieur étaient abandonnés. Le calme continuait de régner, néanmoins, malgré quelques menaces proférées par des plus exaltés. Les deux brigades de Montluçon ont dû se joindre à celle de Doyet.

Il est à craindre que la grève ne s'étende aux houillères de Montvicq et de Beinzat, environs de la mine de Doyet.

SAINT-YRIEIX.—Il y a une huitaine de jours, dans une commune de l'arrondissement de Cursol, on célébrait le mariage d'une jeune fille du dix-huit ans avec un jeune et riche cultivateur du pays.

On, le lendemain des noces, la jeune mariée disparut.

Le même jour disparaissait un habitant de la commune, marié et père de famille. Celui-ci avait oublié ses devoirs jusqu'à entraîner la femme qu'il abandonnait. Il lui emmenait qu'il allait mourir avec la femme qui avait tout abandonné pour lui.

Tous deux, en effet, avaient été vus ensemble à la gare de la localité, partant par un train de Paris. La famille de la jeune femme se rendit à Paris, à la préfecture de police; on rechercha en vain les fugitifs.

Hier matin, les mariniers de Charenton-le-Pont aperçurent deux cadavres flottant entre deux eaux, les têtes hors ensemble à l'aide de deux foulards. Ils les retirèrent : c'étaient les deux fugitifs. Cette affaire fait actuellement causé aussitôt un rassemblement considérable. M. Lacerisse, commissaire de police, fit transporter les deux corps à la mairie. La mort remontait à plusieurs jours.

Dans les poches de Phomme on trouva un permis de chasse, un porte monnaie avec une cinquantaine de francs et une montre.

La jeune femme portait son alliance au doigt; dans son calepin on trouva quelques mots où elle annonçait qu'elle allait mourir.

Les deux corps ont été transportés à Paris, à la Morgue, et les deux familles ont été averties de la lugubre trouvaille.

A l'Exposition, dans un restaurant où l'on joue de la musique.

Un consommateur.—Huit francs ce dégénéré!.... mais je n'ai en que deux cents sur le plat et une côtelette!

Le garçon (avec un gracieux sourire). —Vous oubliez, monsieur, les "trois morceaux" de musique.

La lecture d'un caissier. — Estandu devant la vitrine d'un marchand de coffre-forts.

Un monsieur s'adresse à son ami, un négociant ou banquier :

Dis m'à dit que vous aviez renvoyé votre caissier ces jours-ci?

Oui, répond l'ami; ce n'est pas que j'eusse quelque chose à lui reprocher.

—2—

Une vérité inexplicable.— Vous mériter de souffrir et vous pensez une vie misérable dans ce monde et bien, cet entièrement votre pratique désirée ainsi qui a tué des milliers de gens. Le sens commun, nous donnons librairie la maladie de foie et de la dyspepsie, est de vos palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, des lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc. Chaque ville du continent en a; n'y a pas un druggiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.


Voir la Quatrième Page.


## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans.** 20 juin — Temps : baromètre restera stationnaire puis baissera, vents du nord-est au sud-est, léger changement de température, temps de plus en plus couvert; il y aura de nombreuses averses.

**Température du 26 juin 1878.**
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 h. du matin.... | 78 | 26 |
| Midi..... | 86 | 30 |
| 3 P. M..... | 80 | 27 |
| 6 P. M..... | 80 | 27. |

**Voyageurs arrivés au City Hotel.**—B C Walker, Meridian, Miss.; W P Bushnell, Pittsburg, D M Wilson, Chicago; le comte de Kielmansegge de Poitevant, Miss; J N Ellis, Hazlehurst, Miss.; J J Silliman, Canton, Miss; N H Sollin, Galveston; E E Matthewson, S N Stoddard, E H Durfee, Miss Durfee, Miss J Saunders, Mexico; J Saunders, Tampico; R H Harcourt, M D, Chicago; Mlle Pechin, Nlle Ibérie; J Poitevant, Pearlington; R Roberts, Boston; Frank Guiteau, Chicago; E B Long, A B Irion et R R Irion, Avoyelles, Lne; B S Boren, Galveston; Frank P Wilson, City of Mexico; Jerry Johnson, Avoyelles Lne; Minor S Grady Ste Marie, Lne; S W Bennett, Ville; H H Good, Michigan, Miss; J J Briscoe, Canton; L D Watson, Pt Gibson; J W Foracker, Vic; C G Meriwater, Mobile, Ala; A Poitevant, Gainsville.

**Par la ligne de Mobile.**—Juge P A Elmore, St-Paul, Minn; W Chartrand, Europe, voie de New York; John Barbey, Chicago; Geo Nicholson et femme, du New Orleans Picayune, Montgomery et White Sulphur Springs, Va; A L Jarvis, Macon; E Grima, Europe, via de New York; juge W W Howe et famille, Chutes du Niagara; Frank Blair, Cedar Key, Floride; Miss F Rhodin, New York; W J King, Louisville, Ky; J A Anderson, Chicago, Ill; R R Ision, Nashville, Tenn; W C Johnson, St-Louis; P Consinat, Europe, voie de New York; Mrs E D Frost et fils, Rome, Ga; Richard Cheney, Denver, Colorado; P S Canton et famille, Europe, voie de New York; D Hodges, Naukesha, Wis; J C Thompson, Cedar Keys, Fl; Miss Hattee Goodwin, St-Louis; A Preston, Boston.

**Le "Collector" de la Douane.** —Mr Smith, "collector" de la Douane, maintient qu'il ne doit absolument rien au "returning board"; celui-ci, dit-il, n'a même pas appuyé sa candidature. (Beaucoup de gens étaient persuadés du contraire, mais Mr Smith est, sans doute, mieux renseigné que personne.)

Mr Smith ne desespère pas et ne désespera de compter sur quelque chose quand l'intérêt de la nation l'exigera; s'il a tardé à prendre une décision en matière de choix à faire ou de congés à signifier, c'est qu'il faut du temps pour s'assurer que la nation sont les employés qui, pour le plus grand bien du peuple américain, doivent rester ou partir. Mr Smith est le représentant officiel abaissant le service fédéral, et quels sont ceux qui, pour le bien public, doivent contribuer à exercer leurs fonctions.

Mr Smith n'entend nullement céder aux obsessions des impatients et l'on sait que personne ne manquera pas dans notre bonne ville depuis qu'une certaine organisation politique s'en est éclipsée.

Mr Smith ne cherche pas à tirer Mr Sherman d'une position dangereuse en regardant des places aux hommes dont les témoignages pourraient nuire à Mr le ministre des finances.

Mr Smith, néanmoins, va aller puissamment Mr Sherman par une perception énergique et fidèle de toutes les sommes que le gouvernement a droit d'exiger de commerces et des contribuables.

Mr Smith ne vient pas se mêler à la politique. Les séparations et les combinaisons sont choses tout-à-fait distinctes de celle dévouée de "collecteur" du port.

Mr Smith n'a pas tué de son portemonnaie le monstre grec-latin pour augmenter le montant destiné à payer les frais de la prochaine lutte électorale.

Mr Smith n'est non seulement étalon de contribuer au [illegible] mais encore employés suivent son exemple.

Mr Smith, pour tout dire en un mot, a été requis de ne point perdre de vue la réforme de l'administration civile—réforme dont M. Hayes s'est constitué l'artisan-champion, dont il est la vivante image, dont il donne, formellement, des exemples trappants—et Mr Smith entend suivre à la lettre, les instructions qu'il a reçues de Washington.

On ne saurait se cacher d'avantage à Nouvelle-Orléans, en fait de grâce et de tact.

Et tout cela est positif.

**Pique-Niques.**—La 1re compagnie d'un classeurs d'Orléans—Cazadores de Orléans—capitaine José Lladis, 1er lieutenant J. R. Torres, second lieutenant Bautura Puig, sergent-major Miguel Pinedo, donne un pique-nique, demain, dimanche, au Jardin Magnolia, pour le cher ceux savoir St Jean. La fête promet d'être fort belle et digne de nos bons amis les espagnols, auxquels nous souhaitons beaucoup de plaisir et tout le succès qu'ils méritent. La compagnie se réunira, à huit heures du matin, en grand uniforme, à sa caserne, où elle recevra, à dix heures, pour se rendre au lieu du pique nique, après avoir parcouru les principales rues de la ville. L'organisation du nouveau corps date du 5 du mois dernier. Le but des fondateurs est de réunir les capacités et de travailler à la conservation de l'ordre et la tranquille en Louisiane.

La grande fête champêtre de la société de bienfaisance mutuelle de St-Maurice—une des sociétés d'origine la Nlle-Orléans—aura lieu aujourd'hui. Le programme est bien varié et promet à ceux qui y assisteront un plaisir complet. Les membres du comité sont : MM. Romain Cenac président, P. Canonge, fils, E. Yran, H. Fourment et A. Verbois.

**Clubs politiques.**—Les habitants de la rue Franklin ont organisé un club auquel ils ont donné le nom de "last chance". Ils appuient la candidature de M. John Shaugnessy au poste de président du club central. M. Thos. B. Lawrences est leur président, MM. J. J. Fitzmorris leur premier vice-président, M. Frank Nolting leur second vice-président, M. Cornelius Donaghue leur secrétaire, M. Wm. Nolting leur trésorier. M. James Fitzmorris leur sergent d'armes, M. John Sullivan leur marshal.

—Quatre-vingts votants démocrates du troisième canton se sont assemblées au coin des rues Julia et Broad et ont formé un club qui est opposé à la loi qui met un au débit des boissons. M. Frank Guion en est le président, M. Thos. Mayfield le vice-président, M. Dan McGraw le secrétaire, M. And. Lynch le trésorier, M. Jas. Mahler le marshal. M. G. Santini en a été élu membre honoraire. Le club soutient la candidature de M. Thos. Vizard aux fonctions de président du club central du ward.

—A une nombreuse assemblée des votants de huitième ward, le club central du parti national a été organisé. M. Edgar L. St-Céran en est le président, M. A. Scott le vice-président, M. F. H. Noland le secrétaire, M. J. Kenny le trésorier. Le club a déclaré n'avoir aucune religion quelconque avec "l'alliance américaine."

**Sylvester-Larnéd Institute.**—Voici la liste complète des noms des demoiselles qui ont reçu leurs diplômes des mains de M. Wm O Rogers, surintendant des écoles publiques de la ville :

Miss M. F. Aycock, Miss M. A. Jordan, Miss Emily Robb, Miss Matilda Myers, Miss M. E. Burbank, Miss Lizzie D. Oliver, Miss E. E. Cousley, Miss Gertie D. Pike, Miss L. E. Garner, Miss Lizzie T. Rodd, Miss M. H. Hobson, Miss Effie M. Shaffer, Miss L. L. Homan, Miss Lila M. Sheerer, Miss E. E. Howard, Miss A. N. Vairin, Miss Nettie H. James, Miss A. L. Wheeler.

—Un curieux écho qui arrive de Valenciennes.

Trois mille quatre-vingt-six paniers de pigeons voyageurs ont franchi, en chemin de fer, la frontière franco-belge un des jours du mois dernier, pour être mis en liberté sur divers points du territoire français. Or, chacun de ces paniers contenait quarante oiseaux. C'est donc 123,400 pigeons qui ont été lâchés en France à la suite de cette invasion.

Ce chiffre est tellement élevé qu'il pourrais être taxé d'exagération s'il n'était certifié par la signature d'un des plus expérimentés colombophiles bruxellois.

D'ici quelques jours, quatre cents pigeons belges vont être lâchés à Rome pour retourner à Bruxelles,—une distance à vol d'oiseau de trois cent soixante lieues.

Ces deux faits donnent une idée des proportions phénoménales qu'ont prises l'élevage et le dressage des pigeons en Belgique.

UN CRATÈRE DANS LA LUNE.—La *Gazette de Cologne* annonce qu'un astronome de cette ville, M. Hermann J. Klein, vient de découvrir à la surface de la lune un grand cratère de formation toute récente.

D'après M. Klein, ce nouveau cratère est situé dans une vaste plaine, près du centre du disque lunaire, à l'ouest d'un autre cratère nommé Hyginus; il présente à l'époque du premier quartier l'aspect d'un creux rempli d'ombre ayant un diamètre d'environ 4,000 mètres.

Le cratère supposé donc en largeur tous les cratères de la terre, à l'exception de celui de Kéraouen aux îles Sandwich. La découverte de M. Klein a été confirmée par M. Ward, de Belfort; par M. Schmidt, d'Athènes, et par quelques autres savants.

M. Nelson, sidérographe anglais, croit pouvoir affirmer que le cratère découvert par M. Klein n'existait pas encore en 1876. M. Hall, de Washington, qui a découvert les satellites de Mars, a promis d'observer ce nouveau cratère au moyen de son gigantesque réfracteur.

**20 — Secrétion qui gâte le sang.** — Quand la bile est détournée de ses voies naturel les et qu'elle se mêle au sang, ce qui est toujours le cas dans les affections du foie, elle cesse d'être une secrétion utile et devient un poison. Sa présence anormale dans la circulation et l'estomac est indiquée par un jaunissement dans la peau avec une vilaine teinte de safran, puis des maux de tête, des vertiges des nausées, une douleur au coté et aussi l'impulsion droite par des indigestions, des obstructions de boyaux et d'autres symptômes de mauvais impurs. L'autre peut être assisté en cet état de choses, et d'autres maux peuvent en résulter à moins que l'usage des Hostetter's Stomach Bitters qui remue un dictatif et tonique bienfaisant, rétablisse les lieux, favorisent la sortie des impuretés la bonne de la circulation, tout en rendant régulier l'action du foie et en exerçant toute trace de dyspepsie. Ce remède anti-bilieux puissamment agréable et agréable est non seulement plus efficace que la meilleure forme de mercure, mais encore préférable par ses propriétés médicales et inoffensives à cette drogue insidieuse et qui empoisonne.

☞ Ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences de ville devront le faire d'ici au 1er juillet, s'ils veulent éviter des poursuites et les frais qu'elles leur occasionneraient.

**Bulletin météorologique.**

Vendredi 28 juin, 9 h 45 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Ga | 92 | Memphis, Tenn | 84 |
| Cérsicana, Tex | 86 | Mobile, Ala | 84 |
| Cairo, Ill | 77 | Montgomery, Ala | 90 |
| Cincinnati, O | 80 | Nashville | 77 |
| Davenport, Iowa | 78 | New Orleans, La | 84 |
| Fort Smith, Ark | 90 | Pensacola, Fla | 86 |
| Galveston, Texas | 86 | Pittsburg, Pa | 78 |
| Indianola | 86 | Savannah, Ga | 87 |
| Keokuk, Iowa | 87 | Shreveport, La | 79 |
| Key West, Fla | 86 | St Louis, Mo | 80 |
| La Crosse, Wis | 80 | St Paul, Minn | 86 |
| Leavenworth, Kas | 77 | Vicksburg, Miss | 80 |
| Louisville, Ky | 84 | Yankton, D. T | 84 |

Haut et bas cours au-dessus de l'étage (eaux de plus basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 5 00 | Nashville, Tenn | 2 00 |
| Cairo, Ill | 24 10 | New Orleans | 4 03 |
| Cincinnati, O | 11 02 | Omaha, Neb | 16 10 |
| Davenport | 3 00 | Pittsburg, Pa | 4 11 |
| Dunlith, Iowa | 3 00 | Shreveport, La | 24 07 |
| La Crosse, Wis | 2 02 | St Louis, Mo | 22 01 |
| Leavenworth, K | 18 05 | St Paul, Minn | 22 01 |
| Louisville, Ky | 7 02 | Vicksburg, Miss | 36 03 |
| Memphis, Tenn | 20 10 | Yankton | 3 00 |

* En dessous du niveau des basses eaux de 1874.

W. F. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

**MÈRES, MÈRES, MÈRES,**

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de Mrs Winslow's Soothing Syrup pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, régle l'estomac, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

2 avril—

Décédé vendredi, le 28 juin 1878 à 5 heures P. M. Demoiselle HELENA DURRIVE fille d'Edouard Durrive et d'Hélena Gergio. Les amis et connaissances des familles Durrive, Gergio, Marmisten et Delplanc sont prié d'assister aux funérailles qui auront lieu ce samedi 29 juin à 5 heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 283 rue Prieur entre Esplanade et Kerlerec.

Décédé le 26 mai 1878, à Bocché di Cattaro Autriche où il était en [illegible] M. JOAQUIN MICHEL ARAMOVICH, qui avait rendu plusieurs années à la Nouvelle Orléans où il était propriétaire du Michel Exchange. No 233 rue Decatur. De la part de ses frères.

**ENTREPOT DE TAPIS.**

17 ..... Rue de Chartres ..... 17

NOUS prévenons, en ce moment de fortes additions à notre stock. Nos prix actuels sont les mêmes qu'avant la guerre et au-dessous de ceux pris.

TAPIS VELOURS AXMINSTER, Wilton.
TAPIS INGRAINS, VICTORIA, CHAINE.
TOILES CIRÉES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes pour rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE NOTTINGHAM, Garnitures, &c.
6 fev—PP BROUSSEAU & SON.

**Couvent des Carmélites Déchaussées.**—Le batême des cloches et la pose des stations de la Croix du couvent des Carmélites Déchaussées aura lieu dimanche prochain, 30 juin,